

le 18 décembre 2015

**Déclaration des représentants des personnels au CTL
2^{ème} convocation du 18 décembre 2015**

Monsieur le Président,

A la pointe de la modernité et du dialogue social, la DDFiP de Vendée innove en convoquant un CTL à la veille des vacances de Noël !!!

Mais ne nous plaignons pas, car, un peu plus, et, nous avons une convocation le 24 décembre entre la dinde et les marrons.

Certes, le délai de 48 heures entre les deux CTL a été respecté, mais, l'envoi des convocations par mail, l'avant-veille, à 15h36, démontre le peu de considération que vous avez pour les représentants du personnel de ce département.

Si encore votre hotte était pleine de créations d'emplois, d'augmentations des rémunérations et de moyens alloués, nous pourrions faire "contre mauvaise fortune bon cœur".

Mais non, l'ordre du jour pléthorique consistera à légitimer et organiser les 16 suppressions d'emplois pour l'année 2016 en Vendée.

Pour cela, vous déclinerez l'évolution des emplois en termes de répartition, de typologie, de méthode, de redéploiement, de réorganisation, de gains de productivité, ...etc.

Pour cela, vous nous vanterez les mérites de la mise en place d'un pôle unique d'enregistrement à La Roche sur Yon.

Pour cela, vous nous expliquerez que c'est pour leur bien qu'il faut désintoxiquer les contribuables de l'accueil et donc procéder à un nouvel aménagement des horaires d'ouverture de certaines trésoreries.

Mais les représentants de **Solidaires Finances Publiques** ne sont pas dupes !

Et, malheureusement, en plus de ces suppressions d'emplois, 2016 sera marquée par un virage dramatique en terme de règles de gestion "mutations" pour la DGFIP.

En effet, Bruno Parent incapable de lutter, comme ses prédécesseurs, contre les suppressions d'emplois dans notre administration, a décidé de passer en force 6 fiches de gestion contre l'avis unanime de l'ensemble des organisations syndicales. Une fois de plus, les directeurs locaux, dont vous faites partie, seront les gagnants en obtenant plus de marges de manœuvres afin de faire bouger les agents du département en diminuant leurs droits et garanties. Avec la mise en place de ces 6 fiches, tous les agents sont perdants car ils seront forcément concernés un jour ou l'autre par des suppressions d'emplois, par des fusions de RAN, des transferts ou des suppressions de service.

Concernant les points à l'ordre du jour de ce CTL, il est hors de question que **Solidaires Finances Publiques** discute avec vous de l'opportunité de supprimer un emploi dans un service plutôt que dans un autre.

Pour les autres sujets et notamment, celui des Ponts Naturels, comme chaque année, **Solidaires Finances Publiques** demande à ce que ce soit l'Administration et non pas les agents qui financent ces journées. Pour cela, vous avez la possibilité, monsieur le Directeur, d'octroyer des journées exceptionnelles d'absence, aucun texte ne l'interdit.

Quant au sujet des aménagements d'horaires d'ouverture au public, c'est la 3^{ème} fois que ce sujet est à l'ordre du jour en 2015. Encore une fois, vous utilisez les arguments tels que le souci d'harmonisation, d'amélioration de conditions de travail, d'amélioration de la lisibilité des horaires pour le public. Encore une fois, nous ne sommes pas dupes ! Ces aménagements ne visent qu'une chose : Pallier les suppressions d'emplois.

S'agissant de la création du pôle enregistrement de La Roche sur Yon et du rattachement de cette mission au SPF (Service de Publicité Foncière), les représentants de **Solidaires Finances Publiques** déplorent et condamnent le fait qu'à aucun moment notre Direction n'ait évoqué cette réorganisation au cours de l'année 2015, alors que nous nous sommes rencontrés à de multiples reprises. C'est à la lecture des documents du CTL du 10 novembre 2015 sur la mise en place du PCRП que nous avons appris cette nouvelle réorganisation. Les agents impactés par cette restructuration n'ont été informés que mi-novembre. Quel mépris de la part des représentants de l'Administration ! Encore une fois, tout l'aspect humain est mis de côté dans notre département, ce, au profit de la réforme à outrance !!!

Enfin, en ce qui concerne le sujet de l'expérimentation du pilotage de la BCR (Brigade de Contrôle et de Recherche) par la DIRCOFI Ouest, les représentants de Solidaires Finances Publiques sont très dubitatifs quant aux arguments de la Centrale. Nous sommes dans l'attente de plus d'explications de votre part...si vous en avez réellement...

Contrairement à que vous ne cessez de dire, monsieur le Président, vous n'êtes pas qu'une simple courroie de transmission, vous participez vous aussi aux suppressions d'emplois en décidant quelle structure sera impactée et quel service sera restructuré. C'est pourquoi, les représentants de **Solidaires Finances Publiques** vous demandent d'assumer vos responsabilités et d'intervenir auprès de la Centrale afin de demander d'arrêter les suppressions d'emplois et les restructurations qui en découlent.